

Communiqué

DU CONSEIL MUNICIPAL DU CANTON DE SAINT-CAMILLE

Conseil de janvier 2013, numéro 71°

VIVRE ET AGIR ENSEMBLE...

Conseil municipal du mois de janvier 2013 : quelques décisions !

- Comme à chaque année, depuis plusieurs années, nous nous faisons un devoir d'appuyer financièrement le programme «Trio Étudiant Desjardins» avec un montant de 1000 \$.

Consciente du rôle important joué par les jeunes dans le développement économique local, la Caisse Desjardins des Métaux Blancs a participé, avec plusieurs partenaires (la SADC, les municipalités, les caisses populaires et d'économie Desjardins de la MRC des Sources, le Carrefour jeunesse-emploi et le Centre d'emploi pour étudiants) au projet Trio étudiant Desjardins pour l'emploi. Cet engagement de notre part a permis de contribuer à la création de 91 emplois étudiants dont plusieurs à Saint-Camille (72 avec le programme Expérience Travail Été et 19 avec le programme Apprentissage).

- Le conseil de janvier est celui où l'on s'engage officiellement à supporter financièrement plusieurs organisations ou services à la population. Voici ceux qui recevront un accompagnement financier de la part de la Municipalité :

- Bibliothèque municipale :..... 16 580,00 \$
- Le P'tit Bonheur :.....3 000,00 \$
- La Corpo de dével. :.....13 000,00 \$
- Fabrique (comité local) :.....3 00000 \$
- Service de garde (de l'école)..... 2 000,00 \$
- Comité des loisirs :.....750,00 \$
- Achat d'équipement loisirs :..... 1 000,00 \$

- L'année 2013 en sera une de réflexion et d'analyse en profondeur du service d'incendie. Aussi, dans le but de rémunérer nos pompiers de façon plus juste et équitable, le Conseil municipal a décidé d'augmenter le salaire des pompiers volontaires à quatorze dollars de l'heure (14,00 \$) lors des pratiques mensuelles et à dix-huit dollars de l'heure (18,00 \$) lors des interventions.

Il a également été décidé d'ajuster le salaire du chef pompier à vingt-deux dollars de l'heure (22,00 \$) lors des pratiques mensuelles et à vingt-cinq dollars de l'heure (25,00 \$) lors des interventions.

- Le Conseil a décidé d'appuyer la Corporation de développement socio-économique dans une démarche d'information et de réflexion citoyenne sur le développement des ressources naturelles et la notion d'acceptabilité sociale sur le territoire avec les objectifs suivants :

- Définir les conditions d'acceptabilité sociale en regard de différents types de projets susceptibles de modifier de façon importante l'environnement social, économique, environnemental et culturel de la municipalité;



- Amener une prise en charge citoyenne de la réflexion et des actions par rapport à l'exploitation des ressources naturelles et du territoire dans un contexte de développement durable;
- Doter la municipalité d'un processus d'analyse et d'évaluation de ces projets.

Pour une meilleure qualité de vie... chez nous !

- **INFO SUR LE PACTE RURAL LOCAL** : avis à tous les OBNL et les coopératives de solidarité. À l'approche de la fin de la deuxième édition de la Politique nationale de la ruralité, qui prendra fin le 31 mars 2014, vous avez jusqu'au 31 mars 2013 pour déposer des projets dans le cadre du Pacte rural volet local. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter Marie-Claude au bureau municipal, 819-828-3222.
- Ne manquez pas le **GRAND BINGO** qui se tiendra à la salle «*Le Camillois*» (à l'église), le samedi 26 janvier en soirée. Une autre excellente activité au profit du projet de l'église. **VENEZ EN GRAND NOMBRE !!!** Merci au comité organisateur.
- **Ateliers des savoirs partagés**. Pour faire suite au laboratoire rural de Saint-Camille (mesure issue de la Politique nationale de la ruralité), le P'tit Bonheur offre aux organismes et associations de Saint-Camille la possibilité de participer gratuitement à un programme de formation visant l'amélioration des compétences en matière de développement local des communautés rurales. Pour obtenir davantage d'informations ou pour vous inscrire, veuillez contacter Caroline Dufresne au P'tit Bonheur au numéro suivant : 819-340-1993, poste 113. Vous pouvez aussi visiter le site : www.recitsrecettes.org
- **Le 8 février prochain dès 18h00**, toute la population est invitée au fameux SOUPER de la ST-VALENTIN au profit de la Fondation du Centre de santé des Sources. Tout comme au cours des années précédentes ce souper-soirée se déroulera à la salle L'Équerre dans une atmosphère des plus amusantes. Bar et animation sur place. **Plaisir garanti !**
- **Aux joueurs de hockey et de snoot**, le port du casque protecteur est obligatoire. Hey oui, **OBLIGATOIRE !!!** Consulter le règlement provincial affiché au Chalet des loisirs.
- **Une mention toute spéciale à monsieur Pinard**, ancien résident de Saint-Camille (père de François et grand-père de Michaël) qui a fêté ses **100 ans** lors de la période des fêtes qui vient de s'achever. Félicitations !

Pour informations complémentaires, contactez Marie-Claude à la direction générale de la municipalité au numéro (819) 828-3222, poste 101.

Une bonne et heureuse année 2013 !!!

Merci de votre confiance !
Benoît Bourassa, maire

